
**SPECIALISTE EN SUIVI ET EVALUATION
TERMES DE REFERENCE**

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Démocratique du Congo (l'Etat ou la RDC), avec une superficie de 2.345.410 km² et une population d'environ 100 millions d'habitants, est dotée d'abondantes ressources hydroélectriques. Elle connaît actuellement un déficit énergétique sévère, avec seulement 20% de sa population ayant accès à l'électricité.

L'État souhaite réduire sensiblement ce déficit, notamment par le développement du site d'Inga. Les chutes d'Inga, sur le fleuve Congo, recèlent un potentiel hydroélectrique exploitable estimé à plus de 40 000 MW en puissance et représentent plus de 40% du potentiel hydroélectrique total de la République Démocratique du Congo, estimé à près de 100 000 MW.

La configuration du site, avec la présence de deux vallées contigües au lit majeur du fleuve, suggère que sa mise en valeur repose essentiellement sur deux schémas d'aménagement, soit le schéma Nkokolo et celui de la Bundi. Deux installations hydroélectriques existent actuellement sur le site d'Inga : une première installation d'une puissance de 351 MW, dénommée Inga-1, mise en service en 1972, et une seconde installation d'une puissance de 1.424 MW, dénommée Inga-2, mise en service en 1982. Le schéma Nkokolo comprend les centrales électriques existantes, Inga 1 et Inga 2 ; celui de la Bundi, comprendrait l'installation des centrales du projet Grand Inga.

La phase suivante, Inga 3, est en cours de définition et sera équipée progressivement avec une puissance minimale de 3 GW jusqu'à une puissance maximale de 11 GW. La RDC a pris l'option de réaliser le projet en Partenariat-Public-Privé (PPP).

Pour la gouvernance du projet Grand Inga, la RDC a mis en place l'Agence pour le Développement et la Promotion du Projet Grand Inga, ADPI-RDC en sigle, qui assure la planification et la gestion des activités du Projet.

Convaincu du rôle catalyseur du Grand Inga pour le développement socio-économique, l'État a engagé, avec l'appui de la Banque Mondiale, un Programme de Développement Inga 3 (PDI3) doté d'une enveloppe-cadre d'environ 1 milliard USD, dont une première phase de 250 millions USD.

Le PDI3 est conçu selon une approche à phases multiples (MPA) sur dix ans : il vise à la fois la préparation du projet Inga 3 (Pilier 1) et la préparation du pays pour le projet (Pilier 2). La gestion globale de ce programme est assurée par l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga, ADPI-RDC en sigle, qui met en place une unité de gestion de projet (UGP) dénommée ADPI-ECP pour assurer la mise en œuvre du PDI3.

Afin de garantir une gestion axée sur les résultats, la redevabilité et la performance de la première phase du PDI3, l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga, en accord avec la Banque mondiale, se propose d'utiliser une partie des ressources du programme pour le recrutement d'un Spécialiste en suivi et évaluation pour l'ADPI-ECP.

Les présents Termes de références visent ainsi à servir de base pour le recrutement du Spécialiste en Suivi et Évaluation.

2 OBJECTIF

Le Spécialiste en Suivi et Évaluation appuie l'UGP du programme dans la mise en œuvre des activités prévues en concevant, mettant en œuvre et en assurant le fonctionnement d'un Système de Suivi et Évaluation (SS&E) performant qui permet de :

- Mesurer l'avancement physique et financier du programme ;
- Suivre l'atteinte des résultats et effets du PDI3 ;
- Appuyer la prise de décision par une information fiable et en temps opportun.

3 MISSIONS ET TACHES CLES

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'ADPI-ECP, le Spécialiste en suivi et évaluation est chargé de la planification, de la programmation et du suivi des activités consignées dans le document d'évaluation du programme (PAD) et le Manuel d'exécution du projet (MEP).

À ce titre, le Spécialiste en suivi et évaluation exerce ses fonctions en référence aux principes d'efficacité et d'efficience.

Il accomplit les tâches spécifiques suivantes :

1) Contribuer à l'élaboration des plans annuels d'opérations de chaque composante du programme, tenant compte des objectifs du PDI3 tels qu'établis dans les documents du projet (PAD, MEP, etc.) :

- Former et Assister les responsables de différents piliers et les agences d'exécution dans l'élaboration de leurs Plans d'Actions périodiques (annuels, semestriels, trimestriels) ;
- Contribuer à l'élaboration des Plans de Travail annuels Budgétisés (PTBA) des Projets gérés par ADPI-ECP et du Plan de Travail annuel consolidé.

2) Concevoir le système S&E :

- Développer des outils de planification et suivi de leur utilisation effective ;
- Définir des indicateurs de performance (KPI) conformes aux standards internationaux, la méthode de collecte des données, les flux des données, y compris les formats de documentation de mise en œuvre du projet et fréquences de partage d'informations et des rapports entre les composantes du programme ;
- Définir le plan des évaluations générales et spécialisées : Situation de référence (Baseline) – Évaluation à mi-parcours – Rapports – Études d'impact. Ainsi que les plans annuels de Suivi-Évaluation des composantes du programme ;
- Développer, tester et valider les outils de collecte de données (questionnaires, formulaires d'entretien, grilles d'observation) en assurant leur cohérence avec le Cadre Logique ;
- Rédiger le Manuel de Procédures de Suivi et Évaluation du projet ;

3) Suivi, Collecte et Gestion des Données :

- Réaliser des analyses statistiques et qualitatives régulières des données pour mesurer les progrès, identifier les écarts et les goulots d'étranglement ;
- Réaliser les missions périodiques ou conjointes de suivi, de supervision et d'évaluation de la performance des agences d'exécution des projets ;

- Participer à l'organisation et au déroulement des missions de supervision, de suivi et d'évaluation des partenaires techniques et financiers de l'ADPI-RDC et assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de leurs recommandations ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des résolutions des réunions du Comité de gestion, du Comité technique ainsi que des réunions techniques avec d'autres parties prenantes et/ou acteurs clés ;
- Faire le suivi de tous les travaux et études prévus dans le PDI3 phase 1 ;
- Suivre la disponibilité des données pour toute revue ou processus de prise de décision sur la performance des projets gérés par ADPI-ECP y compris celle des agences d'exécution ;
- Contribuer à l'élaboration des TDRs pour les évaluations externes (à mi-parcours et finale) et assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations ;
- Identifier les besoins en formation du personnel et parties prenantes impliqués et réaliser les formations nécessaires à leur renforcement des capacités ;
- Gérer toutes les banques de données de Suivi-Évaluation des activités du PDI3 phase 1 y compris celle des agences d'exécution ;
- Mettre en œuvre des protocoles pour vérifier la qualité, l'exhaustivité et la fiabilité des données collectées (contrôle qualité régulier).

4) Assurer l'intersectorialité au niveau interne et externe avec les autres programmes nationaux pour une plus grande synergie et un meilleur impact :

- Collaborer avec tous les projets, programmes et toutes les organisations (publiques, privées et de la société civile) intervenant dans le même champ d'action que le PDI3 ;
- Mettre en place un système d'information, de partage et de capitalisation de connaissances avec tous les projets, programmes et toutes les organisations intervenant dans le même champ d'action ;
- Contribuer au diagnostic et à la réflexion sur le Suivi – Évaluation des activités en lien avec les composantes du PDI3 ;
- Participer et appuyer techniquement la mise en œuvre des études et enquêtes au niveau national en lien avec les domaines d'intervention du PDI3 et constituer une base de données de toutes ces ressources techniques.

5) Reporting et appui à la gouvernance :

- Remonter au Coordonnateur de l'ADPI-ECP les problèmes identifiés lors de la collecte et l'analyse des données ainsi que les solutions proposées ;
- Rédiger et soumettre des rapports de suivi mensuels, trimestriels et annuels clairs, concis et factuels, incluant des recommandations pertinentes pour le pilotage du projet ;
- Contribuer aux rapports demandés par les partenaires techniques et financiers ;
- Participer aux réunions de revue de performance du projet ;
- Fournir des analyses pour appuyer les décisions stratégiques ;
- Collaborer avec la Cellule Communication du projet pour la mise en place et/ou le bon fonctionnement du système d'information autour des activités du programme ;
- Exécuter toute autre activité requise et sollicitée par le Coordonnateur de l'ADPI-ECP dans le cadre du travail.

6) Renforcement des capacités :

- Former et encadrer les équipes du projet et les partenaires dans l'utilisation des outils de collecte, la saisie des données et la compréhension du système S&E.

4 COMPÉTENCES REQUISES

- Être titulaire d'un BAC+5 en Économie, Gestion des projets, Statistiques, Planification, Sciences Sociales ou tout autre domaine équivalent ;
- Justifier d'au moins dix (10) années d'expériences dans des postes d'aide au développement, de suivi et évaluation des programmes et projets, de planification stratégique, etc. ;
- Une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la planification. Une expérience significative dans un projet financé par les partenaires au développement (Banque Mondiale, AFD, BAD, PNUD, ...) est un atout ;
- Avoir une parfaite connaissance et une expérience reconnue des approches liées à la planification et au Suivi-Évaluation des projets et programmes (indiquer de manière précise le nombre d'années d'expérience et/ou le nombre d'expériences) :
 - Approche du cadre logique et autre approche de planification ;
 - Méthodes et approches de S&E (quantitatives, qualitatives et participatives) de planification et conception des systèmes de S&E ;
 - Formation à la mise en place et au fonctionnement du S&E ;
 - Animation d'ateliers d'analyse des données de S&E orientées vers la réflexion critique, pour des publics composés d'acteurs diversifiés ;
 - Analyse de l'information et rédaction des rapports.
- Avoir une excellente maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint Internet) et des applications usuelles de Suivi-Évaluation ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français (expression et compréhension orales et écrites) et de bonnes capacités rédactionnelles, de communication et un esprit d'analyse et de synthèse. La maîtrise de l'anglais est un atout majeur ;
- Être capable de travailler sous pression dans une approche axée sur la fourniture des résultats requis dans les délais ;
- L'expérience de travail en milieu rural est un avantage ;
- Être immédiatement disponible.

Le consultant à recruter relèvera de la Catégorie C2, correspondant à un consultant justifiant d'une expérience professionnelle pertinente comprise entre six (6) et onze (11) années, notamment en suivi et évaluation des programmes et projets ainsi qu'en planification stratégique.

La catégorie retenue servira de base à la détermination de la rémunération du consultant, conformément barème des rémunérations en vigueur applicable aux projets financés par la Banque mondiale en République Démocratique du Congo.

5 LIVRABLES CLES

5.1. LIVRABLES CLES

- **Manuel de Procédures de S&E** : Le document de référence décrivant le fonctionnement détaillé du système de suivi et évaluation du projet ;
- **Matrice de Suivi des Indicateurs (MSI) ou Plan de Mesure des Performances (PMP)** : Le tableau de bord validé détaillant les indicateurs, les cibles, les sources, les fréquences de collecte et les responsabilités ;
- **Rapport d'Étude de Base (Baseline)** : Le rapport final présentant les valeurs initiales (de référence) de tous les indicateurs clés du projet ;

- **Outils de Collecte de Données** : L'ensemble des questionnaires, formulaires d'enquête, et guides d'entretien (formats papier et numérique) validés ;
- **Base de Données (BDD) de Suivi** : La base de données électronique (Excel, Access, ou plateforme dédiée) propre, sécurisée et mise à jour en continu pour le suivi des bénéficiaires et des indicateurs ;
- **Rapports d'Assurance Qualité des Données (AQD)** : Rapports périodiques (trimestriels ou ad-hoc) attestant de la fiabilité, de l'exhaustivité et de la cohérence des données collectées ;
- **Synthèse des Leçons Apprises et des Meilleures Pratiques** : Documents ou supports de présentation récapitulant les conclusions de l'analyse des données ;
- **Rapports de Suivi Périodiques (Mensuels et/ou Trimestriels)** : Documents analytiques détaillés qui mesurent les progrès par rapport aux cibles, identifient les écarts et proposent des recommandations opérationnelles claires ;
- **Contributions aux Rapports du Bailleur de Fonds** : Les sections spécifiques concernant le S&E intégrées aux rapports narratifs et financiers destinés aux partenaires financiers (le format et la fréquence dépendront du bailleur) ;
- **Termes de Référence (TDR) des Évaluations** : Les TDRs finalisés pour l'engagement des consultants externes chargés de l'évaluation à mi-parcours et/ou de l'évaluation finale du projet ;
- **Fiches d'Alerte / Notes d'Analyse Rapide** : Documents concis et urgents destinés au Coordonnateur, signalant les problèmes critiques identifiés lors de l'analyse des données avec des solutions proposées. (Fréquence : Ad hoc, selon l'urgence).
- **Notes d'Analyse Stratégique** : Documents ciblés (présentations) basés sur les données S&E pour les réunions de revue de performance et les décisions stratégiques.
- **Rapports de Formation S&E** : Documents décrivant les activités de formation et d'encadrement menées auprès des équipes du projet et des partenaires, y compris les listes de présence et l'évaluation des connaissances acquises.

5.2. CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE (S&E)

Les performances seront mesurées sur la base des indicateurs ci-dessous :

Livrables	Critères de performance	Indicateurs de performance
Manuel de Procédures de S&E	Manuel complet, validé et conforme aux normes BM	Manuel validé ; % chapitres finalisés ; Conformité aux standards
Matrice de Suivi des Indicateurs (MSI/PMP)	Exhaustivité des indicateurs ; Cohérence avec cadre logique	MSI validée ; % indicateurs définis ; % sources identifiées
Rapport de Baseline	Qualité des données ; Méthodologie robuste	Rapport validé ; % indicateurs avec valeurs initiales
Outils de Collecte de Données	Outils standardisés, testés et validés	% outils validés ; Taux d'erreurs lors des tests
Base de Données de Suivi (BDD)	BDD sécurisée, propre et mise à jour	% mises à jour à temps ; Taux d'erreurs data
Rapports AQD	Qualité et fiabilité des données	% incohérences détectées ; % corrections effectuées
Synthèse Leçons Apprises	Analyse pertinente et recommandations claires	Nombre de leçons documentées ; nb pratiques adoptées
Rapports de Suivi Périodiques	Rapports complets et soumis à temps	% rapports soumis à temps ; Nombre de recommandations opérationnelles

Livrables	Critères de performance	Indicateurs de performance
Contributions aux Rapports du Bailleur	Exhaustivité et précision	% sections S&E intégrées sans révision majeure
TDR pour Évaluations	TDR clairs, complets et validés	TDR validés ; conformité aux normes BM
Fiches d'Alerte / Notes rapides	Réactivité et pertinence	% alertes émises dans 72h ; Nombre d'actions résolues
Notes d'Analyse Stratégique	Analyses orientées décision	Nb notes validées ; taux d'utilisation lors des revues
Rapports de Formation S&E	Qualité de la formation et satisfaction	Nb personnes formées ; taux de satisfaction ; % amélioration des compétences

6 LIEU ET DUREE DU CONTRAT

Le poste est basé à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, avec possibilité des voyages à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Le Spécialiste en suivi et évaluation interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat de l'expert en suivi et évaluation sera d'un (01) an, renouvelable sur la base de performances satisfaisantes, pour une durée totale maximale de cinq (5) ans.

7 CONTENU DU DOSSIER

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- ✓ Une Lettre de Motivation signée ;
- ✓ Un Curriculum Vitae (CV) détaillé, à jour et mettant en évidence les expériences pertinentes en S&E, signée ;
- ✓ Les contacts de trois (3) références professionnelles récentes (Nom, titre, courriel, téléphone).

8 PROCESSUS DE SELECTION ET DE RECRUTEMENT

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de consultants individuels (Section 7.39 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale Edition de juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025. Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de projets d'investissement (FPI) (version de Juillet 2016, révisée Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025 sont applicables.